



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

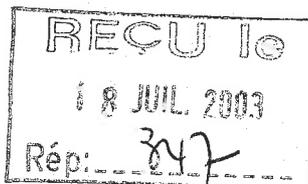
PREFECTURE DU VAL D'OISE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Cergy, le 11 juillet 2005

Direction départementale du Val d'Oise

Service : Jeunesse et Vie Associative
Réf. : CC/VDD
Dossier suivi par : Valérie DAO-DUY
☎ 01 34 35 33 54



Monsieur/Madame le/la Président(e),

J'ai le plaisir de vous faire parvenir l'arrêté par lequel l'agrément au titre de "*Jeunesse et Education Populaire*" est accordé à votre association par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le numéro :

95-2005 JEP 194

Je vous rappelle que, dans ce cadre, vous devez nous tenir informés de la vie de votre association en nous envoyant les procès verbaux des assemblées générales, des conseils d'administration, et de toute modification que vous souhaiteriez apporter à vos statuts.

Je vous prie de recevoir, Monsieur/Madame le/la Président(e), l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur départemental,
L'inspectrice de la jeunesse et des sports

Catherine CHENEVIER

CENTRE SOCIO CULTUREL DOMONTOIS
46 RUE ARISTIDE BRIAND
95330 DOMONT